

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre avril,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, sise domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	7 + 7	14
Total des voix : 17		

Date de convocation
10/04/2025

Délibération
n°25_04_B3_05

Etaient présents :

6 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Philippe MARANGES** (Castellane).

1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale (1 voix) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon).

Ont donné pouvoir :

5 porteurs d'1 voix chacun : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Bruno BICHON** (Thorame-basse) à **Jean-Marie PAUTRAT** ; **Raymonde CARLETTI** (La Martre) à **Philippe MARANGES** ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aiguines) à **Antoine FAURE** ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à **Jacques AVANIAN**

1 porteur de 2 voix : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence) à **Jacques ESPITALIER**

1 porteur de 3 voix : **Jean-Charles BORGHINI** (Conseil régional) à **Bernard CLAP**

Conventions techniques avec les communes du bassin du Colostre relative à la mise en œuvre d'économies d'eau dans les bâtiments publics et la sensibilisation aux économies d'eau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon

Vu le SAGE du Verdon

Le changement climatique fait évoluer la ressource en eau et exacerbe les tensions, le bassin du Colostre est particulièrement impacté. L'année 2022 a mis en exergue les problèmes de sécheresse, et le Colostre est l'un des cours d'eau des Alpes-de-Haute-Provence les plus concernés par les restrictions liées aux arrêtés sécheresse. L'une des pistes d'actions à mettre en œuvre en priorité est la consommation raisonnée et la réalisation d'économies d'eau.

Le SAGE Verdon, approuvé en 2014, recommande la mise en place d'actions expérimentales pour tester des techniques alternatives visant à économiser l'eau potable, et pour réaliser des bilans de consommation de gestionnaires de bâtiments publics ou privés. La disposition 67 demande de " *réduire les consommations en eau dans les équipements, bâtiments et espaces publics et privés, les campings*".

L'EPAGE Verdon propose donc aux communes du bassin du Colostre (Valensole, Riez, Roumoules, Allemagne-en-Provence, Saint-Martin-de-Brômes, Puimoisson) un audit permettant de comprendre et d'optimiser la consommation en eau des bâtiments communaux, et des animations scolaires et grand public pour la sensibilisation aux économies.

L'EPAGE Verdon propose aux communes un audit permettant de comprendre et d'optimiser la consommation en eau des bâtiments communaux. La réalisation d'un audit de l'ensemble des bâtiments publics de la commune :

- Evaluation des consommations poste par poste
- Récupération et analyse des factures par compteurs
- Propositions de gestion hydro-économies des bâtiments audités
- Si besoin, accompagnement des agents pour la réalisation des travaux et le suivi des factures année N+1.
- Communication afférente à l'audit pour la commune concernée et pour les habitants de la commune (en accord avec le Maire).
- Réalisation d'animations scolaires sur les économies d'eau pour l'école primaire (2 à 3 demi-journées thématiques entre mars et juin 2025).

La commune s'engage à :

- Préparer au mieux les visites de l'EPAGE (s'organiser pour disposer des accès aux compteurs et bâtiments),
- Autoriser l'EPAGE Verdon à disposer des factures de l'ensemble des compteurs des bâtiments concernés par l'audit (sollicitées auprès de DLVAgglo),
- Tenir un agent communal à disposition de l'EPAGE lors des journées de visites de terrain,
- Gérer et tenir à jour les cahiers de suivi et les fiches bâtiments proposés par l'EPAGE Verdon les années suivants l'audit.

Concernant les animations, il est prévu 4 conférences atelier grand public ; et des animations dans 6 classes (3 demi-journées). Il est prévu l'achat de mousseurs et réducteurs de flux pour réaliser les petits aménagements hydro économies et présenter les éco solutions au grand public, et de réaliser un jeu de 7 familles des économies d'eau pour les scolaires.

Coût total TTC (achat petits matériels) 2 500 €

Autofinancement 2 500 €

Dont SCP (50%) : 1 250 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'opération ainsi présentée et son plan de financement,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- d'autoriser le Président à signer les conventions de partenariat avec les communes,
- d'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme



Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le

DEL25_04_B3_05